



Fédération Française
de Spéléologie



RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

CURSUS ENCADRANT MONITEUR EN CANYONISME

Édition 2023 | Document version n°4



1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir et certifier les compétences permettant de progresser, d'animer, d'encadrer, d'enseigner et de former dans tous types de canyon.
- Apprendre à participer à la vie fédérale, contribuer à la promotion et à la gestion de l'activité canyon, en tenant compte des problématiques environnementales ainsi que des différents usagers des sites de pratique.

2. PRÉREQUIS POUR ACCÉDER À LA FORMATION

- **Le candidat devra être titulaire :**
 - Du diplôme fédéral d'initiateur canyon de la FFS
- Ou :
 - Du diplôme fédéral de moniteur spéléologie de la FFS.
- **Liste de course :**
 - cinq canyons d'un niveau technique aquatique 4
 - cinq canyons d'un niveau technique vertical 4
 - cinq canyons d'un niveau technique 4.4.III

3. CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être fédéré de la Fédération Française de Spéléologie (FFS)
- Avoir 18 ans révolus pour participer au stage.
- Pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap : accessibilite@ffspeleo.fr

4. PRÉROGATIVES DÉLIVRÉES À L'ISSUE DU SUIVI DE LA FORMATION

Animer, enseigner et encadrer un groupe en canyonisme, dans tous types de parcours.

Formateur de tous niveaux de pratiquants et de cadres de niveau initiateur en conformité avec les référentiels de formation.

5. STRUCTURE ORGANISATRICE ET PROCÉDURE D'AGRÉMENT

Stage de niveau national. Structure organisatrice : Direction nationale E.F.C. Validation des Acquis de l'Expérience au sein de toutes structures fédérales.

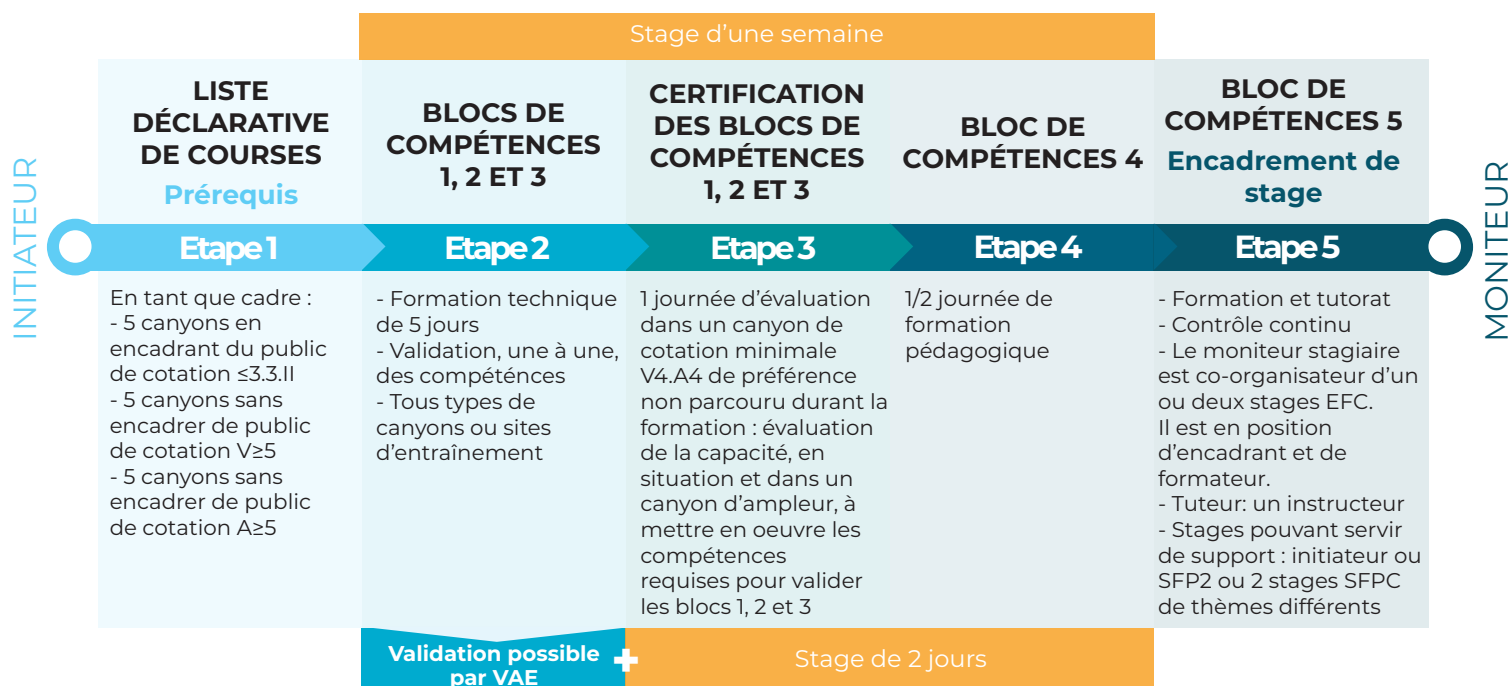
6. CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

- Responsable pédagogique : 1 instructeur
 - Cadres : instructeurs ou instructeurs en cours de cursus.
- Les instructeurs en cours de cursus sont comptabilisés dans le taux d'encadrement.
- Les encadrants doivent être fédérés et à jour de leur recyclage.
- Taux d'encadrement : 1 cadre pour 3 stagiaires.

7. PROCÉDURES D'ÉQUIVALENCE OU DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

- Équivalence sur demande à la Direction Nationale de la commission canyonisme, les titulaires d'un diplôme professionnel d'encadrement du canyonisme et licenciés à la FFS obtiennent par équivalence les étapes 1, 2, 3 et 4 du cursus moniteur.
- Sur accord de la DN, un candidat issu d'un cursus de formation d'un pays étranger peut directement accéder au cursus moniteur en justifiant d'une solide expérience grâce à la soutenance d'une liste de courses détaillée.
- Les compétences des blocs 1, 2 et 3 peuvent être acquises par validation des acquis de l'expérience au sein de toutes les structures de la FFS. La VAE peut être réalisée par un instructeur ou un instructeur en cours de cursus de canyonisme à jour de recyclage. Lorsqu'un candidat a validé par VAE toutes les compétences des blocs 1, 2 et 3 du livret de formation moniteur, il est autorisé à se présenter à la certification des blocs de compétences 1, 2 et 3 puis à poursuivre le cursus moniteur.

8. DESCRIPTION DE LA FORMATION



Durée maximale entre l'étape 3 et l'étape 5 : 2 ans

Etape 1 : Prérequis en amont du stage

Le candidat moniteur justifie ses pré-requis et sa liste de courses auprès du responsable du stage.

• Etape 2 : Formation des blocs

Formation d'une durée de 5 jours consécutifs ou capitalisable par VAE.

Validation, une à une, des compétences des blocs 1, 2 et 3 dans tous types de canyons ou sur tous sites d'entraînement. Lorsque toutes les compétences sont validées par un instructeur ou un instructeur en cours de cursus à jour de formation continue, le candidat peut poursuivre son cursus.

• Etape 3 : Certification des blocs de compétences 1, 2 et 3

1 journée d'évaluation dans un canyon de cotation minimale V4.A4 de préférence non parcouru précédemment par le candidat : évaluation, par l'équipe pédagogique, de la capacité, en situation et dans un canyon d'ampleur, à mettre en oeuvre les compétences requises pour valider les blocs 1, 2 et 3.

• Etape 4 : Bloc de compétences 4

Demi-journée de formation pédagogique

• Etape 5 : Bloc de compétences 5 - Encadrement de stage

Le bloc de compétences 5 peut être réalisé que lorsque tous les blocs de compétences (1, 2 et 3) sont certifiés et que le candidat a suivi la formation correspondant au bloc de compétences 4.

Le bloc de compétences 5 est une mise en situation de stage du moniteur en cours de cursus. Il doit alors organiser et encadrer une formation sous le tutorat d'un instructeur à jour de sa formation continue.

Les formations initiateur, SFP2 ou 2 stages SFPC, de thèmes différents peuvent servir de support de stage.

• Fin de cursus

La validation complète du monitorat de canyons intervient lorsque les blocs de compétences 1, 2, 3, 4 et 5 sont certifiés.

L'intégralité du cursus doit être réalisée dans une durée de 2 années à l'issue de la validation de l'étape 3 du cursus.

9. STRUCTURATION DE LA FORMATION

La formation est découpée en blocs de compétences, tous capitalisables un à un (à adapter en fonction de l'école et du diplôme). Chaque bloc de compétences peut être découpé en unités d'enseignements.

Chaque unité d'enseignement regroupe des compétences formulées sous la forme : « Être capable de... »

BLOC DE COMPÉTENCES 1

Compétences concernant le contexte de la pratique
(recommandations fédérales, environnement, réglementation, préventions des risques, gestion des sites...)

BLOC DE COMPÉTENCES 2

Compétences techniques et de progression dans l'activité

BLOC DE COMPÉTENCES 3

Compétences d'intervention pour porter assistance, gérer un incident, un accident ou un secours

BLOC DE COMPÉTENCES 4

Formation théorique sur la démarche d'enseignement

BLOC DE COMPÉTENCES 5

Compétences d'encadrement et d'enseignement dans l'activité : mise en situation de stage

10. CONTENUS D'ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION

BLOC DE COMPÉTENCES 1

Compétences concernant le contexte de la pratique (Recommandations fédérales, environnement, réglementation, prévention des risques, gestion des sites...)

OBJECTIF : Maîtriser et mettre en oeuvre les compétences sur le contexte de la pratique du canyoning.

DURÉE : trois créneaux de 1h30 à 2h.

ENCADREMENT : cadres du stage.

ORGANISATION : La formation est organisée en salle et/ou de façon dématérialisée avant la formation, sous forme d'exposés individuels ou collectifs. Ils devront être réalisés par les stagiaires et au besoin, complétés par les cadres.

COMPÉTENCES :

Chapitre / Page*

- | | |
|--|-----------|
| 1. Maîtriser et appliquer la réglementation et les règles techniques et de sécurité émises par la fédération délégataire et du ministère des sports. | 1.6 p 21 |
| 2. Maîtriser la réglementation et savoir utiliser les moyens de gestion d'accès aux sites de pratique et de protection du milieu (réglementation, droit et législation de la propriété et des cours d'eau, domaines privés et/ou publics). | 1.5 p 20 |
| 3. Maîtriser les normes d'équipement des sites de pratique et la charte de l'équipeur, émises par les fédérations. | |
| 4. Maîtriser les règles de sécurité en milieu vertical utilisées en canyoning et être capable d'analyser leur bonne mise en oeuvre | 1.11 p 62 |
| 5. Maîtriser les limites d'utilisation du matériel et être capable d'analyser son utilisation en situation de pratique. | 3.1 p 112 |
| 6. Maîtriser l'utilisation des outils d'aide à la décision et de prévention des risques. | 1.15 p 75 |
| 7. Être capable de mobiliser, dans ses prises de décisions, les connaissances sur la météo, les crues, les régimes hydrologiques. | 1.10 p 55 |
| 8. Connaître et participer à la mise en oeuvre du projet fédéral. | |

*Manuel technique de canyoning

http://librairie.ffspeleo.fr/achat/produit_details.php?id=374&catid=15

BLOC DE COMPÉTENCES 2

Compétences techniques et de progression dans l'activité

OBJECTIF : Être capable d'organiser la progression d'un groupe dans des canyons de cotation supérieure à 3.3.II.

DURÉE : 4 journées de formation ; 1 journée d'évaluation portant sur les blocs de compétences 2 et 3.

ENCADREMENT : Cadres du stage. 1 cadre pour 3 stagiaires maximum, idéalement 1 cadre pour 2.

ORGANISATION : formation dans des canyons si possible différents de cotation supérieure à 3.3.II. 1 journée d'évaluation, dans un canyon de cotation minimale V4.A4 non parcouru durant la formation.

COMPÉTENCES :

Unité 1 - Être capable de préparer une sortie dans un canyon de cotation supérieure à 3.3.II.

Prendre en compte des informations environnementales disponibles :

- Météorologie
- Hydrologie
- Morphologie

Chapitre / Page*

1.10 p 55

1.10 p 55

1.9 p 51

Prendre en compte des informations disponibles sur le canyon :

- Cotation
- Topographie
- Réglementation

1.6 p 21

1.5 p 20

Maitriser l'étude de carte et de topographie

1.13 p 72

Maitriser l'organisation de l'accès routier, l'accès pédestre, et échappatoires possibles

1.13 p 72

Maitriser le choix de la difficulté du canyon en fonction du niveau du groupe

1.13 p 72

Maitriser le choix du nombre de cadres nécessaire à la sortie

1.13 p 72

Maitriser la préparation du matériel pour un canyon de cotation supérieure à 3.3.II :

- Maitriser la préparation du matériel nécessaire, choix des cordes...
- Maitriser la préparation du matériel de secours

1.13 p 72

10.1 p 284

Être capable de renoncer :

- Renoncer lorsque les conditions de pratique l'exigent
- Prévoir et utiliser, lorsque cela est nécessaire et possible, un site différent de pratique, favorable en terme de sécurité

1.14 p 73

1.14 p 73

Unité 2 : Organiser la progression d'un groupe dans des canyons de cotation supérieure à 3.3.II.

Toutes les techniques de franchissement de verticales sont à réaliser sur corde à simple. L'équipement de la corde de descente principale est privilégié avec un système en butée pour faciliter des interventions de secours tant vers le haut que vers le bas.

Observer

- Observer l'obstacle
- Estimer les débits

6.1 p 224

Analyser

- Analyser les observables. Obstacle avec présence ou absence de :
 - Visibilité du bas de l'obstacle
 - Frottements
 - Risque aquatique dans la verticale
 - Risque aquatique dans la vasque de réception
 - Visibilité sur la suite du canyon
 - Relais intermédiaire
- Identifier les risques
- Déterminer la ou les options de franchissement

5.1.2 p 152

Décider

- Choisir le mode de franchissement adapté à l'obstacle et à l'équipe en fonction des observables et des risques identifiés.

Équiper

- Protéger tout type d'accès aux relais, dont MC multipoints **5.4 p 181**
- Mettre en œuvre le Système Auxiliaire de Relais (SAR) **5.2.2 p 158**
- Équiper les obstacles sur corde à simple débrayable sur tous types de relais, en utilisant à bon escient le nœud en bout de corde **5.5.2 p 190 et 5.5.5 p 199**
- Équiper avec deux cordes raboutées **5.5.4 p 196**
- Équiper et mettre en œuvre les débrayables du bas avec une seule corde **5.5.7 p 202**
- Équiper et mettre en œuvre un débrayable du bas avec des cordes raboutées **5.5.7 p 204**
- Mettre en œuvre la technique «débrayer-tirer» **5.5.9 p207**
- Équiper un rappel guidé en boucle et débrayer un rappel guidé **5.6.3 p 214 et 5.6.4 p 217**
- Équiper une descente déviée avec déviation fixe ou récupérable **5.6.1 p 212 et 5.6.2 p 213**
- Équiper 2 brins de descentes débrayables indépendants **7.8 p 256**

Équiper en terrain d'aventure

- Utiliser des pitons et des coinçeurs **5.2.7 p 169**
- Utiliser les amarrages en terrain d'aventure **5.2 p 154**
- Réaliser un répartiteur de charge

Franchir

- Organiser l'ordre de passage et les tâches de chacun sur les obstacles **7.4 p 251 et 5.1.3 p 153**
- Gérer les sacs **4.14 p 140 et 6.5 p 244**
- Gérer et organiser le franchissement des verticales du premier au dernier avec un même niveau de sécurité **5.1 p 150 et 5.5.6 p 201**
- Gérer la progression aquatique en eau vive **6.5 p 242**
- Choisir un mode de progression pour le groupe **6.2 p 228**
- Réaliser la position de floating, un stop, une reprise de courant **6.2 p 230**
- Effectuer un départ plongé, une traversée (faire un bac) **6.3 p 235**
- Gérer un drossage **6.5 p 242**
- Réaliser une tyrolienne oblique **4.1 p 122 et 4.2 p 123**
- Communiquer les consignes aux équipiers
- Communiquer : communication visuelle et sonore
- Définir et indiquer des zones d'attentes

***Manuel technique de canyonisme**

http://librairie.ffspeleo.fr/achat/produit_details.php?id=374&catid=15



BLOC DE COMPÉTENCES 3

Compétences d'intervention pour porter assistance, gérer un incident, un accident ou un secours

OBJECTIF : Être capable d'intervenir, porter assistance, gérer un incident, un accident ou un secours dans un canyon de cotation 3.3.II

DURÉE : 1 journée de formation plus une journée d'évaluation portant sur le bloc de compétences 2 et 3.

ENCADREMENT : Cadres du stage. 1 cadre pour 3 stagiaires maximum, idéalement 1 cadre pour 2.

ORGANISATION : Site de canyon, falaise ou structure artificielle, d'accès facile et rapide, permettant l'organisation de plusieurs ateliers en même temps. Evaluation, dans un canyon de cotation minimale V4.A4 de préférence non parcouru durant la formation.

COMPÉTENCES :

**Chapître /
Page***

Unité 1 : Être capable de réaliser les premiers secours à victime en canyonsisme

Alerter les secours	10.2 p 285
Mettre une victime en attente prolongée, en toute sécurité	10.8 p 296
Réaliser les gestes de premiers secours à victime dans une situation de canyonsisme	10.2 p 285
Réaliser une civière de fortune ou autre dispositif adapté	

Unité 2 : Être capable de réaliser des interventions de secours sur corde dans un canyon de cotation supérieure à 3.3.II :

Passer un nœud dans un système débrayable	9.2 p 275
Réaliser un coupé de corde en restant au relais	9.3 p 276
Réaliser un coupé de corde à hauteur de la victime	9.5 p 278
Remonter une victime depuis le relais à partir d'un débrayable - méthode classique	9.7 p 280
Réaliser un balancier depuis le relais avec une corde annexe	9.4 p 277
Réaliser un balancier depuis le relais sans corde annexe	9.7 p 282
Réaliser une intervention sur la victime par mini balancier	9.6 p 280
Déplacer une victime sur une main courante avec points intermédiaires	10.5 p 292
Remonter sur une corde guide et déplacer une victime sur une corde guide	10.7 p 294

Unité 3 : Être capable de réaliser une échappatoire

Dynamiser une corde statique	8.6 p 270
Sécuriser une échappatoire	8.6 p 271

Unité 4 : Être capable de réaliser des interventions d'assistance en eau vive

Réaliser dans un site présentant les caractéristiques d'une rivière de classe inférieure ou égale à III et en combinaison néoprène ou étanche :

- un parcours d'aisance aquatique de cent mètres à la nage ;
- la récupération d'un objet immergé à une profondeur de deux mètres minimum ;
- le remorquage, sur vingt mètres, d'une personne elle-même en combinaison néoprène ou étanche.

6.6 p 246

Couper une corde en eau vive

6.5 p 242

Assister un équipier en difficulté avec une corde d'assistance

6.4 p 240

***Manuel technique de canyonisme**

http://librairie.ffspeleo.fr/achat/produit_details.php?id=374&catid=15

BLOC DE COMPÉTENCES 4

Formation théorique sur la démarche d'enseignement

OBJECTIF : Apporter les connaissances théoriques sur les démarches d'enseignement afin de préparer la mise en situation de stage.

DURÉE : Un ou deux créneaux de 1h30 à 2h.

ENCADREMENT : Cadres du stage.

ORGANISATION : La formation est organisée en salle sous forme d'exposés réalisés par les cadres du stage.

COMPÉTENCES :

Unité 1 : Formation théorique sur les démarches d'enseignement

Connaissances sur les processus d'apprentissages
Construire et préparer une séance de formation en canyionisme
Construire des situations d'apprentissage en canyionisme

Unité 2 : Formation sur la démarche d'enseignement de l'école française de canyon

Les cursus de formation de l'EFC
Les référentiels de formation de l'EFC
Le cahier des charges d'agrément des stages
Le carnet de progression en canyionisme et les salamandres

BLOC DE COMPÉTENCES 5

Mise en situation de stage

OBJECTIF : Être capable de mettre en oeuvre l'ensemble des compétences des étapes 1 à 4 du moniteur lors d'une mise en situation de stage. Consolider les compétences pédagogiques d'encadrement et de formation, en conditions réelles.

DURÉE : Intégralité de(s) la formation(s) servant de support de stage.

ENCADREMENT : Le moniteur en cours de cursus est toujours accompagné par un tuteur de stage : un instructeur ou un instructeur en cours de cursus à jour de sa formation continue. Il y a, au maximum, un moniteur en cours de cursus par tuteur.

ORGANISATION : Les formations initiateur, SFP2 ou 2 stages SFPC peuvent servir de support de stage.

COMPÉTENCES :

La mise en situation de stage doit permettre au moniteur en cours de cursus d'exercer 3 fonctions :

- . Organiser un stage de niveau initiateur ou SFP2 ou SFPC.
- . Encadrer des pratiquants dans tous types de canyons.
- . Former des pratiquants ou des encadrants.

Unité 1 : Préparer et gérer les séquences de formation des pratiquants et des cadres

Choisir, reconnaître et adapter les sites de pratique en fonction des objectifs de formation

Choisir les contenus de formation : progressivité des apprentissages

Choisir les contenus de formation : adaptation des contenus au niveau des stagiaires

Construire des situations d'apprentissage en fonction de la configuration du terrain

Construire des situations d'apprentissage en fonction du niveau des participants

Mettre en oeuvre des situations d'apprentissage en toute sécurité

Réguler les situations d'apprentissage en cours de séance en fonction de la réussite ou de la difficulté des stagiaires

Adopter une position permettant la mise en oeuvre des situations d'apprentissage tout en garantissant la sécurité du groupe

Gérer tous les aspects logistiques, matériels et humains d'une séance de formation

Faire une analyse de sa séquence de formation

Organiser une évaluation des stagiaires en fin de cursus, au regard du référentiel de la formation dispensée

Unité 2 : Mettre en oeuvre différents types de séquences de formation et encadrer dans des canyons de cotation supérieure à 3.3.II

Construire, organiser et mettre en oeuvre :

- . des séances de formation en canyon
- . une séance « eau vive »
- . un atelier falaise ou en structure artificielle

- . une séquence de formation sur les règles techniques et de sécurité de la pratique du canyoning
- . une séquence de formation sur la gestion des situations de secours à victime en canyon
- . une séquence de formation sur l'équipement des canyons
- . une séquence de formation sur l'utilisation et le contrôle des EPI
- . une séquence de formation sur la réglementation de l'activité
- . une séquence de formation sur la réglementation des sites de pratique de l'activité

Unité 3 Être capable de favoriser le développement fédéral

Organiser un stage EFC

Transmettre l'organisation fédérale de l'activité

Transmettre l'organisation des formations de l'EFC

Transmettre les orientations du projet fédéral

11. ÉVALUATION DES ACQUIS DES STAGIAIRES

L'évaluation des acquis permet de réaliser, en fin de formation, une évaluation formative (bilan individualisé) et certificative des compétences du stagiaire (Annexe 2).

Organisation de l'évaluation

Quelles compétences sont évaluées ?	BLOC DE COMPÉTENCES 2 Toutes les unités	BLOC DE COMPÉTENCES 3 Toutes les unités	BLOCS DE COMPÉTENCES 1, 4 ET 5
Qu'est ce qui est évalué ?	<p>La capacité à progresser avec des équipiers de son niveau, en sécurité et sans encadrement dans un canyon de cotation supérieure à 3.3.II.</p> <p>Etape 2 : livret de formation* Les compétences du bloc 2 sont évaluées une à une.</p> <p>Lors de l'évaluation en canyon d'ampleur : Capacité, à analyser, choisir et mettre en oeuvre les compétences appropriées du bloc de compétences 2 pour progresser en sécurité dans ce canyon.</p>	<p>Les compétences nécessaires pour gérer une situation d'incident dans un canyon de cotation supérieure à 3.3.II</p> <p>Etape 2 : livret de formation* Les compétences du bloc 3.</p> <p>Lors de l'évaluation en canyon d'ampleur : Capacité à gérer une situation simulée d'incident, d'accident ou de secours en utilisant les compétences du bloc 3</p>	<p>La capacité à encadrer enseigner et organiser l'activité de formation en canyonisme.</p> <p>Les compétences des blocs 1, 4 et 5.</p> <p>Capacité à organiser à encadrer et à former dans le cadre d'un stage fédéral. Capacité à analyser et à faire évoluer ses méthodes d'enseignement et de formation.</p>
Quelles sont les conditions de mises en œuvre de l'évaluation ?	<p>Etape 2 : L'ensemble des compétences du livret de formation* doivent être certifiées comme acquises durant les journées de formation ou par VAE. Un bilan régulier pendant la formation permet de valider progressivement les compétences du référentiel.</p> <p>Etape 3 : Evaluation en canyon d'ampleur de cotation minimale V4. A4, de préférence non parcourue durant la formation La validation de l'intégralité du livret de formation permet de participer à la journée d'évaluation en canyon d'ampleur.</p>		<p>Lors de stages fédéraux inscrits au calendrier national.</p> <p>Stages au choix : 1 stage initiateur ou 1 stage de Formation Personnelle de niveau 2 ou 2 stages de Formation Personnelle</p>
Par quels évaluateurs ?	<p>Etape 2 : Livret de formation* Cadres du stage. Validation par VAE : instructeur fédéré a jour de recyclage.</p> <p>Journée d'évaluation en canyon d'ampleur : Les binômes sont constitués par l'équipe d'encadrement. L'instructeur fait partie intégrante de l'équipe à gérer. Cadres du stage 1 cadre pour 3 stagiaires</p>		1 tuteur instructeur
Quels sites de pratiques ?	<p>Etape 2 : Livret de formation : Sites adaptés au choix de l'équipe des cadres.</p> <p>Etape 3 : Journée d'évaluation en canyon d'ampleur : canyon de cotation minimale V4.A4. de préférence non parcouru durant la formation</p>		Tous types de canyons et tous sites de pratiques adaptés aux objectifs de la formation

* utiliser l'annexe 2 ou sa version dematérialisée

Critères d'évaluation des compétences des blocs 2 et 3 :

- Sécurité (absence de mise en danger)
- Autonomie (sans l'aide du cadre)
- Maîtrise (avec aisance et fluidité)

Critères d'évaluation des blocs 1, 4 et 5 :

- Capacité à organiser à encadrer et à former dans le cadre d'un stage fédéral.
- Capacité à analyser et à faire évoluer ses méthodes d'enseignement et de formation.

Acquisition des compétences

Pour chaque compétence, l'évaluation permet de préciser le degré d'acquisition comme précisé ci dessous :

	NE	NA	EC	A
Compétence 1 : Être capable de...	●			
Compétence 2 : Être capable de...		●		
Compétence 3 : Être capable de...		●		
Compétence 4 : Être capable de...			●	
Compétence 5 : Être capable de...				●

Légende :

- NE : Non évalué
- NA : Non Acquis = réalisé avec mise en danger ou avec l'aide du cadre.
- EC : En cours d'acquisition = réalisé sans mise en danger, en autonomie mais sans maîtrise
- A : Acquis = réalisé sans mise en danger, en autonomie et avec maîtrise

12. ENQUÊTE DE SATISFACTION DES STAGIAIRES ET CADRES

Les stagiaires et cadres répondront à l'enquête qualité fédérale qui sera transmise au secrétariat des formations de la Fédération française de spéléologie.

Un formulaire de réclamation sera remis sur demande aux stagiaires qui se chargeront de le transmettre au secrétariat des formations pour traitement (envoi par courrier ou email).

Le responsable pédagogique de la formation est invité à réaliser une enquête de satisfaction auprès de ses cadres et de ses stagiaires afin de permettre une amélioration de l'organisation locale de la formation.



ANNEXE 1 EXEMPLE DE PLANNING

PARTIE 1 DU MONITEUR

	Matin	Après-midi	Début de soirée
J1	Accueil des stagiaires et vérification du matériel	Bloc de compétences 2	Bloc de compétences 1
J2	Bloc de compétences 2	Bloc de compétences 2	
J3	Bloc de compétences 3	Bloc de compétences 3	Bloc de compétences 1
J4	Bloc de compétences 2	Bloc de compétences 2	Bloc de compétences 1
J5	Bloc de compétences 2	Bloc de compétences 2	
J6	Évaluation en canyon d'ampleur Évaluation des blocs de compétences 2 et 3	Evaluation en canyon d'ampleur Evaluation des blocs de compétences 2 et 3	
J7	Bloc de compétences 4 en salle	Rangement matériel, debriefing fin de stage	

ANNEXE 2 ÉVALUATION DES ACQUIS EN FIN DE FORMATION

UTILISER PRÉFÉRENTIELLEMENT LE SUPPORT DÉMATÉRIALISÉ POUR LE STAGE D'UNE SEMAINE.

Grille d'évaluation des compétences acquises en fin de formation

BLOC DE COMPÉTENCES 1 - Connaissance du contexte de la pratique

(Recommandations fédérales, environnement, réglementation, prévention des risques, gestion des sites...)

NE NA EC A

1. Maîtriser et appliquer la réglementation et les règles techniques et de sécurité émises par la fédération délégataire et du ministère des sports.

2. Maîtriser la réglementation et savoir utiliser les moyens de gestion d'accès aux sites de pratique et de protection du milieu (réglementation, droit et législation de la propriété et des cours d'eau, domaines privés et/ou publics).

3. Maîtriser les normes d'équipement des sites de pratique et la charte de l'équipeur, émises par les fédérations.

4. Maîtriser les règles de sécurité en milieu vertical utilisées en canyoning et être capable d'analyser leur bonne mise en oeuvre

5. Maîtriser les limites d'utilisation du matériel et être capable d'analyser son utilisation en situation de pratique.

6. Maîtriser l'utilisation des outils d'aide à la décision et de prévention des risques.

7. Être capable de mobiliser dans ses prises de décisions les connaissances sur la météo, les crues, les régimes hydrologiques.

8. Connaître et participer à la mise en oeuvre du projet fédéral.

Legende :

- NE : Non évalué

- NA : Non Acquis = réalisé avec mise en danger ou avec l'aide du cadre

- EC : En cours d'acquisition = réalisé sans mise en danger, en autonomie mais sans maîtrise

- A : Acquis = réalisé sans mise en danger, en autonomie et avec maîtrise

BLOC DE COMPÉTENCES 2 - Compétences techniques et de progression dans l'activité

Unité 1 - Être capable de préparer une sortie dans un canyon de cotation jusqu'à 3.3.II.

NE NA EC A

Prendre en compte des informations environnementales disponibles :

· Météorologie				
· Hydrologie				
· Morphologie				

Prendre en compte des informations disponibles sur le canyon :

· Cotation				
· Topographie				
· Réglementation				

Maitriser l'étude de carte et de topographie				
Maitriser l'organisation de l'accès routier, l'accès pédestre, et échappatoires possibles				
Maitriser le choix de la difficulté du canyon en fonction du niveau du groupe				
Maitriser le choix du nombre de cadres nécessaire à la sortie				

Maitriser la préparation du matériel pour un canyon de cotation supérieure à 3.3.II :

· Maitriser la préparation du matériel nécessaire, choix des cordes...				
· Maitriser la préparation du matériel de secours				

Être capable de renoncer :

· Renoncer lorsque les conditions de pratique l'exigent				
· Prévoir et adopter, lorsque cela est nécessaire et possible, un site différent de pratique, favorable en terme de sécurité				

Unité 2 - Organiser la progression d'un groupe dans des canyons de cotation supérieure à 3.3.II.

Toutes les techniques de franchissement de verticales sont à réaliser sur corde à simple. L'équipement de la corde de descente principale est privilégié avec un système en butée pour faciliter des interventions de secours tant vers le haut que vers le bas.

Observer :

· Observer l'obstacle				
· Estimer les débits				

Analyser :

· Analyser les observables. Obstacle avec présence ou absence de :				
Visibilité du bas de l'obstacle				
Frottements				
Risque aquatique dans la verticale				
Risque aquatique dans la vasque de réception				
Visibilité sur la suite du canyon				
Relais intermédiaire				
· Identifier les risques				
· Déterminer la ou les options de franchissement				

Décider :

· Choisir le mode de franchissement adapté à l'obstacle et à l'équipe en fonction des observables et des risques identifiés.

--	--	--	--

Équiper :

· Protéger tout type d'accès aux relais, dont MC multipoints				
· Mettre en oeuvre le Système Auxiliaire de Relais (SAR)				
· Équiper les obstacles sur corde à simple débrayable sur tous types de relais, en utilisant à bon escient le noeud en bout de corde				
· Équiper avec deux cordes raboutées				
· Équiper et mettre en oeuvre les débrayables du bas avec une seule corde				
· Équiper et mettre en oeuvre un débrayable du bas avec des cordes raboutées				
· Mettre en oeuvre la technique «débrayer-tirer»				
· Équiper un rappel guidé en boucle et débrayer un rappel guidé				
· Équiper une descente déviée avec déviation fixe ou récupérable				
· Équiper 2 brins de descentes débrayables indépendants				

Équiper en terrain d'aventure :

· Utiliser des pitons et des coinçeurs				
· Utiliser les amarrages en terrain d'aventure				
· Réaliser un répartiteur de charge				

Legende :

- NE : Non évalué
- NA : Non Acquis = réalisé avec mise en danger ou avec l'aide du cadre
- EC : En cours d'acquisition = réalisé sans mise en danger, en autonomie mais sans maîtrise
- A : Acquis = réalisé sans mise en danger, en autonomie et avec maîtrise

Franchir

· Organiser l'ordre de passage et les taches de chacun sur les obstacles				
· Gérer les sacs				
· Gérer et organiser le franchissement des verticales du premier au dernier avec un même niveau de sécurité				
· Gérer la progression aquatique en eau vive				
· Choisir un mode de progression pour le groupe				
· Réaliser la position de floating, un stop, une reprise de courant				
· Effectuer un départ plongé, une traversée (faire un bac)				
· Gérer un drossage				
· Réaliser une tyrolienne oblique				
· Communiquer les consignes aux équipiers				
· Communiquer : communication visuelle et sonore.				
· Définir et indiquer des zones d'attente				

BLOC DE COMPÉTENCES 3 - Compétences d'intervention pour porter assistance, gérer un incident, un accident ou un secours

Unité 1 : Être capable de réaliser les premiers secours à victime en canyionisme

Alerter les secours				
Mettre une victime en attente prolongée, en toute sécurité				
Réaliser les gestes de premiers secours à victime dans une situation de canyionisme				
Réaliser une civière de fortune à l'aide des sacs ou autre dispositif adapté				

Unité 2 : Être capable de réaliser des interventions de secours sur corde dans un canyon de cotation supérieure à 3.3.II

Passer un noeud dans un système débrayable				
Réaliser un coupé de corde en restant au relais				
Réaliser un coupé de corde à hauteur de la victime				
Remonter une victime depuis le relais à partir d'un débrayable - méthode classique				
Réaliser un balancier depuis le relais avec une corde annexe				
Réaliser un balancier depuis le relais sans corde annexe				
Réaliser une intervention sur la victime par mini balancier				
Déplacer une victime sur une main courante avec points intermédiaires				
Remonter sur une corde guide et déplacer une victime sur une corde guide				

Unité 3 : Être capable de réaliser un échappatoire

NE NA EC A

Dynamiser une corde statique
Sécuriser un échappatoire

--	--	--	--

Unité 4 : Être capable de relayer des interventions d'assistance en eau vive

Couper une corde en eau vive
Remorquer un équipier
Assister un équipier en difficulté avec une corde d'assistance

BLOC DE COMPÉTENCES 4 - Formation théorique sur la démarche d'enseignement

Unité 1 : Formation théorique sur les démarches d'enseignement

Connaissances sur les processus d'apprentissage
Construire et préparer une séance de formation en canyoning
Construire des situations d'apprentissage en canyoning

Unité 2 : Formation sur la démarche d'enseignement de l'école française de canyon

Les cursus de formation de l'EFC
Les référentiels de formation de l'EFC
Le cahier des charges d'agrément des stages
Le carnet de progression en canyoning et les salamandres

BLOC DE COMPÉTENCES 5 - Mise en situation de stage

Unité 1 : Préparer et gérer les séquences de formation des pratiquants et des cadres

Choisir, reconnaître et adapter les sites de pratique en fonction des objectifs de formation
Choisir les contenus de formation : progressivité des apprentissages
Choisir les contenus de formation : adaptation des contenus au niveau des stagiaires
Construire des situations d'apprentissage en fonction de la configuration du terrain
Construire des situations d'apprentissage en fonction du niveau des participants

Legende :

- NE : Non évalué
- NA : Non Acquis = réalisé avec mise en danger ou avec l'aide du cadre
- EC : En cours d'acquisition = réalisé sans mise en danger, en autonomie mais sans maîtrise
- A : Acquis = réalisé sans mise en danger, en autonomie et avec maîtrise

Mettre en œuvre des situations d'apprentissage en toute sécurité

Réguler les situations d'apprentissage en cours de séance en fonction de la réussite ou de la difficulté des stagiaires

Adopter une position permettant la mise en oeuvre des situations d'apprentissage tout en garantissant la sécurité du groupe

Gérer tous les aspects logistiques et matériels et humains d'une séance de formation

Faire une analyse de sa séquence de formation

Organiser une évaluation des stagiaires en fin de cursus, au regard du référentiel de la formation dispensée

Unité 2 : Mettre en œuvre différents types de séquences de formation et encadrer dans des canyons de cotation supérieure à 3.3.II

Construire, organiser et mettre en oeuvre :

· des séances de formation en canyon

· une séance « eau vive »

· un atelier falaise ou en structure artificielle

· une séquence de formation sur les règles techniques et de sécurité de la pratique du canyoning

· une séquence de formation sur la gestion des situations de secours à victime en canyon

· une séquence de formation sur l'équipement des canyons

· une séquence de formation sur l'utilisation et le contrôle des EPI

· une séquence de formation sur la réglementation de l'activité

· une séquence de formation sur la réglementation des sites de pratique de l'activité

Unité 3 : Être capable de favoriser le développement fédéral

Organiser un stage EFC

Transmettre l'organisation fédérale de l'activité

Transmettre l'organisation des formations de l'EFC

Transmettre les orientations du projet fédéral
